

# ANNEXE A - QUESTIONNAIRE SIMPLIFIE PLDA

Accusé de réception en préfecture  
014-211407150-20240411-2024-55-DE  
Date de télétransmission : 15/04/2024  
Date de réception préfecture : 15/04/2024



**Le questionnaire est à compléter pour chaque collectivité signataire ou pour chaque commune membre d'un groupement signataire.**

**En cas de groupement, il vous est possible d'afficher ou d'ajouter des colonnes supplémentaires.**

Numéro SIREN de la collectivité  
Nom de la collectivité  
Nom du / de la représentant(e) de la collectivité  
Nom du / de la responsable Lutte contre les déchets abandonnés


Début du questionnaire

**1. Dans quelle mesure votre collectivité est-elle sujette à la problématique des emballages abandonnés\* ?**

*\*Il s'agit ici de considérer les déchets d'emballages abandonnés de manière diffuse dans l'espace public ou dans l'environnement, c'est-à-dire en dehors des dispositifs de collecte prévus ainsi que les dépôts de déchets contraires au règlement de collecte, que l'on constate par exemple à côté des corbeilles et points de tri.*

*En revanche, les dépôts sauvages de déchets concentrés, qui renvoient à des amoncellements de déchets excédant 1 tonne sur un même lieu, ne sont pas concernés par cette question. A noter ces dépôts peuvent également être pris en charge par la filière REP via le dispositif décrit au décret du 27 novembre 2020.*

--

**2. Dans quelles zones les déchets abandonnés d'emballages ménagers sont-ils majoritairement constatés ? (De 0 = jamais constatés à 5 = quotidiennement constatés ; NC = non concerné)**

- Centre-ville
- Zones pavillonnaires
- Parcs publics
- Abords des centres commerciaux et des commerces, zones de loisirs /sports, transports en commun
- Zones d'habitat vertical
- Zones rurales
- À proximité d'un point d'eau (bord de rivière / de mer / de canal / de lac)
- Bord de route (autoroute, nationales, départementales, communales)
- Bord de chemin et sentiers de randonnées (forêts, parcs naturels...)

[autre à préciser]  
[autre à préciser]  
[autre à préciser]


**3. Observez-vous des déchets abandonnés en lien avec des moments ou des événements particuliers ? (de 0 = jamais à 5 = très régulièrement ; NC = non concerné)**

- En journée, la semaine
- En journée, le weekend
- En soirée, la semaine
- En soirée, le weekend
- Lors des vacances ou périodes touristiques
- Les jours de marché ou de brocante
- Lors de manifestations sportives
- Lors d'événements culturels en extérieur
- Peu importe le moment

[autre à préciser]  
[autre à préciser]  
[autre à préciser]


**4. Dans votre collectivité, le nettoyage est-il assuré...**

- Par un prestataire ?
- Avec les moyens humains et matériels de la commune ?
- En partie via un prestataire et au travers des moyens humains et matériels de la commune ?
- En mutualisant les moyens avec d'autres communes ou l'EPCI ?


**5. Quels sont les enjeux qui motivent prioritairement votre collectivité à conventionner avec Citeo ? :**

- Améliorer ou préserver l'attractivité touristique de la collectivité
- Améliorer ou maintenir le cadre de vie des habitants et leur santé
- Préserver les activités économiques (agriculture, aquaculture)
- Préserver les milieux naturels en limitant la pollution
- Améliorer les conditions de travail des agents techniques en charge du nettoyage
- Réduire le coût du service de nettoyage de la collectivité
- Bénéficier de bonnes pratiques, outils pour prévenir l'abandon de déchets, etc.


Fin du questionnaire